

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Vente d'arbustes:

Après l'hiver vient le printemps, moment idéal pour améliorer son aménagement paysager en plantant quelques arbustes. On peut en profiter pour naturaliser sa bande riveraine ou simplement enjoliver un petit coin de sa propriété. L'APLG offrira de nouveau à ses membres des arbustes à prix modiques en mai prochain.

Analyses d'eau:

En plus des analyses habituelles d'eau de baignade en milieu de saison estivale, nous offrons la possibilité de faire analyser votre eau de robinet à un prix avantageux. Les bouteilles d'échantillons seront disponibles lors de l'assemblée générale annuel de l'association. Il faudra les retourner cette même fin de semaine à des points de chute. On s'occupe de la livraison au laboratoire. Vos résultats vous seront communiqués du laboratoire par courrier.

Méchoui:

Nous renouons la tradition des rencontres amicales à la plage sud. Vous vous souvenez du méchoui de 2006? On répète l'expérience le **samedi, 24 juillet 2010**, à l'heure du lunch, avec un autre Méchoui du même traiteur. N'oubliez pas d'inscrire cette rencontre à votre agenda!

Les informations plus détaillées au sujet de ces événements seront disponibles sur notre site web à www.aplg.ca, ainsi que dans les prochains Remous. On vous rappelle que ces activités sont réservées aux membres de l'APLG. Une autre bonne raison de nous faire parvenir votre cotisation annuel de 15 \$.

INTERNET

Le service internet haute vitesse est maintenant disponible à partir de la nouvelle tour installée au quai public. Cette nouvelle tour devrait permettre d'acheminer le signal aux résidents du versant est du lac Gagnon, de la baie Robillard, ainsi qu'aux résidents situés au nord-est du lac. Afin d'obtenir un signal acceptable, le trajet entre la tour et votre antenne ne doit pas être obstrué. Pour plus d'information consultez le site de Xittel, ou son représentant local, Alain Paré au 819-790-9021.

BARRAGES DE CASTORS

Certains barrages de castors autour du lac Gagnon représentent une menace pour nos infrastructures (routes, ponceaux), ainsi que pour la santé de notre lac. Lorsque ces barrages cèdent, l'apport soudain d'une grande quantité d'eau amène au lac beaucoup de sédiments qui libèrent du phosphore. Ces surplus de phosphore encouragent la prolifération de végétation à l'embouchure des ruisseaux.

Suite à la suggestion d'un membre de l'APLG, nous avons proposé à la municipalité un partenariat pour faire face à ce problème d'une façon écologique et plus efficace à long terme que des interventions répétées au moyen de machinerie lourde. Il s'agit d'introduire en travers du barrage un tuyau protégé à l'extrémité par une cage de tiges de fer. L'association s'occuperait, avec l'aide de bénévoles qui résident près des lieux, de s'assurer que le tuyau demeure dégagé afin de laisser l'eau s'écouler lentement et ainsi maintenir l'eau à un niveau acceptable. Nous croyons qu'un projet pilote en ce sens pourrait réduire les dépenses d'entretien présentement encourues par la municipalité, tout en assurant une meilleure protection du lac.

ÉTATS FINANCIERS

(en dollars)

	2008	2009
Revenus:		
Cotisations des membres	5 800	5 437
Revenus d'événements		2 540
Subventions	475	433
Total des revenus	6 275	8 410
Dépenses:		
Analyses d'eau	1 633	1 715
Assurance responsabilité	667	667
Dépenses de bureau	296	265
Frais pour événements	39	2 761
Envois postaux	1 346	1 081
Frais bancaires	141	158
Inscriptions, associations	354	210
Bouées, plage	72	411
Site internet	116	116
Taxes et permis	32	32
Total des dépenses	4 696	7 416
Surplus	1 579	994
Encaisse au 31 décembre	10 989	11 983

Note: Les dépenses sont maintenant comptabilisées selon l'année où elles sont encourues. Ceci affecte le poste assurance en 2008. Les subventions reçues apparaissent aux revenus, plutôt qu'en réduction de la dépense afférente.

LE REMOUS du LAC GAGNON

Février
2010



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2009-2010

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Derquise Houle, trésorière
Florence Riverin, secrétaire
Bernard Bélanger
Réjean Toutant

Bénévoles:

Gérard Bodard
Jean-Pierre Jarry
Léonce Lessard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells

contact: info@aplg.ca

Membership

Nous encourageons tous les propriétaires au lac Gagnon à devenir membre de l'APLG en nous faisant parvenir le formulaire d'adhésion 2010 avec votre cotisation de 15 \$, une aubaine.

Merci à ceux qui nous ont déjà fait parvenir leur cotisation. Si un formulaire d'adhésion est inclus dans cet envoi, c'est que nous n'avions pas encore reçu votre paiement au moment de publier.

Nous avons besoin de l'appui soutenu de la majorité des résidents afin de maintenir une bonne qualité de vie à notre lac.

PÊCHE

Depuis quelques années l'ACPTA et le ministère des Richesses naturelles (MRNF) ont cessé d'ensemencer le lac Gagnon. Certains membres se demandent si l'APLG ne devrait pas ensemencer le lac pour rendre la pêche plus intéressante. Il est toujours agréable de faire sa petite randonnée sur le lac en fin de journée, mais cela est encore plus intéressant lorsqu'on revient avec une belle truite, ce qui est l'exception plutôt que la règle, même pour les pêcheurs sérieux.

Nous avons consulté les experts pour voir si une telle intervention serait utile et appropriée cette année. Deux facteurs auraient contribué à faire diminuer les prises au début des années 2000: la surpêche des années précédentes et l'introduction de la ouananiche (saumon d'eau douce), un poisson qui s'est nourri de touladis (truites grises). Afin de reconstituer les stocks de touladis, le MRNF a ensemencé le lac de 40 000 touladis entre 2000 et 2004. Heureusement, la population de touladis semble maintenant se reproduire naturellement. La taille des prises devrait donc augmenter. Des ensemencements additionnels de touladis en ce moment seraient superflus. De plus, étant donné la situation du lac, on ne recommande pas l'ensemencement de dorés ou de truites mouchetées dans le lac même.

Par contre, l'ensemencement de truites mouchetées dans la rivière Petite-Nation, à la sortie du lac, pourrait s'avérer de mise. Il serait bon d'y faire des tests pour évaluer les taux d'oxygène dans l'eau et ainsi s'assurer de la survie des jeunes truites pendant l'hiver. Nous étudierons cette possibilité au courant de l'année, avec l'appui du MRNF.

Vos commentaires à ce sujet seraient appréciés.

COUPES FORESTIÈRES

La coupe forestière autour du lac Gagnon est sujette à une entente entre l'APLG et la compagnie forestière Lauzon, le seul bénéficiaire de droits de coupe qui avait demandé des autorisations de faire des coupes forestières pendant la période du plan quinquennal 2008-2013. Or le ministère des Richesses naturelles (MRNF) vient de modifier ses règles d'une façon qui pourrait permettre à d'autres exploitants de faire des coupes forestières autour du lac Gagnon. Nous faisons les démarches auprès du MRNF et des compagnies forestières pour s'assurer que notre entente continuera de s'appliquer à tous les forestiers jusqu'en 2013.

Pour la saison 2010, Lauzon n'envisage pas faire de coupes près du lac Gagnon, sauf dans une bande à l'ouest de la route 6, dans la partie extrême nord du lac.

Cette nouvelle modification des règles du MRNF permet à la municipalité de Duhamel de renégocier une entente qui couvrirait son territoire. Nous espérons que tous s'entendront pour mieux protéger nos lacs, cours d'eau et sentiers. Un des objectifs est aussi de diriger les camions qui font le transport du bois vers les routes les moins achalandées.

FÉLICITATIONS!

L'organisme de bassin versant AGIR pour la Diable a décerné un prix à un villégiateur du lac Gagnon afin de souligner les efforts de ce propriétaire de longue date quant à la préservation de sa bande riveraine. Nous nous joignons donc à l'organisme de bassin versant pour féliciter le couple **Louis et Sylvia Gravel**.

Il est possible de jouir du lac Gagnon tout en préservant le caractère naturel de sa bande riveraine.

PONT DE L'ACCUEIL

Vous avez peut-être remarqué l'état plutôt lamentable du pont qui enjambe le ruisseau Ernest, près de l'accueil Gagnon de la Réserve Papineau-Labelle. Le garde-fou est brisé et le tablier du pont est parsemé de trous.

On nous informe que le pont sera reconstruit ce printemps par la compagnie forestière M.C.Forêt Inc. En plus de la partie supérieure, on remplacera aussi la structure même du pont. Le projet de 86 000 \$ sera entièrement financé par des subventions, provenant surtout du gouvernement du Québec et dans une faible mesure de la municipalité de Duhamel.

À la demande de l'association, la municipalité vient de faire des réparations temporaires sur le tablier afin de rendre le pont plus sécuritaire.

HÉLICOPTÈRE

Nous remercions tous les membres qui nous ont fait parvenir leurs commentaires au sujet de l'utilisation d'un quai en tant qu'hélicoptère au lac Gagnon. Les riverains se sont exprimés très majoritairement contre cette pratique.

Fort de cet appui, l'association a demandé à la municipalité de Duhamel d'intervenir par voie de règlement. Une rencontre a eu lieu avec des représentants de la municipalité. On étudie les possibilités d'interventions. D'autres réunions sont prévues. Nous espérons que des mesures pourront être mise en place dans un délai raisonnable pour que les résidents du lac Gagnon ne soient pas importunés par des atterrissages d'hélicoptères pendant la prochaine saison estivale.